

Avis aux organisations participantes

Le 21 octobre 2009

2009-042

LISTE TRIMESTRIELLE DES TITRES ADMISSIBLES À DES EXIGENCES DE MARGE RÉDUITES POUR LES NÉGOCIATEURS INSCRITS

Vous trouverez en pièce jointe la liste trimestrielle des titres pour le trimestre le plus récent où figurent les négociateurs inscrits qui sont admissibles à une couverture réduite en vertu du règlement 100.12(f) de l'OCRCVM. La liste actuelle remplace celle de l'avis 2009-030.

Toute demande de renseignements relativement à l'application et à l'interprétation du règlement 100,12(f) de l'OCRCVM devrait être adressée au Service de la politique réglementaire de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) (416-943-6908).

Les négociateurs inscrits désireux d'obtenir des renseignements à ce sujet sont invités à communiquer avec Victor Ciampini au 416-947-4555.

À propos de Groupe TMX (TSX-X)